



Application des 35 h et des heures sup dans une tpe

Par **oodoc_old**, le **20/11/2007** à **22:38**

Bonjour,rrnMa petite entreprise (moins de 15 salariés) viens de passer aux 35 heures et a donc décidé de nous payer nos heures supplémentaires (2,5 heures par semaine).rnIl y a quelque chose que je ne comprends pas dans leur calcul : mon salaire de base a baissé et c'est à ce salaire de base diminué qu'ils ont ajouté les 25% de majoration pour les heures sup. Alors mon net est plus élevé qu'avant, certes, mais ne devrait il pas l'être plus ? rnD'avance merci pour vos réponses (n hésitez pas à me demander des précisions si vous avez besoin de plus d info pour me répondre)